



Carrefours de l'innovation  
agronomique



Partager les données agricoles et alimentaires : des opportunités  
majeures à condition de créer la confiance en maîtrisant les risques

#DigitAg



26 juin 2018 | Amphi P. Lamour - Montpellier SupAgro | Montpellier

Le numérique sur l'exploitation agricole permet de : mieux anticiper les risques, intervenir au meilleur moment, avec précision, optimiser la logistique, réduire la pénibilité du travail et partager innovations et savoirs.

=>Le numérique est l'un des outils majeurs identifiés à ce jour pour apporter de nouvelles intelligences et solutions pour produire mieux avec moins dans un contexte incertain.

=>Si les données sont partagées en dehors de l'exploitation, c'est une opportunité pour l'intelligence collective et la transition agroécologique du territoire.



Le numérique c'est aussi des relations facilitées avec son environnement et l'aval de la filière.

- Les plateformes numériques bouleversent rapports et positions entre les acteurs traditionnels et accélèrent les échanges entre exploitations (cofarming) et vers l'aval (circuits courts) qui deviennent moins contraints par la géographie.
- En épidémiosurveillance, le numérique peut aussi renforcer significativement la rapidité des alertes

=> Economies de charges, optimisation de la logistique, gestion plus efficace des risques sanitaires, plus grande liberté d'explorer de nouveaux marchés plus rémunérateurs en maîtrisant mieux sa commercialisation.



## Partager les données agricoles et alimentaires : des opportunités majeures soumises à condition

La manière de produire de l'alimentation est conditionné par des demandes culturelles, pédagogiques, esthétiques, philosophiques...

Et la manière dont chaque agriculteur les reçoit et les prend en compte dans un contexte très local, des points de vue agronomiques, mais aussi sociaux et environnementaux

=> L'innovation doit être au service de la variété des choix de production des agriculteurs



## Partager les données agricoles et alimentaires : des opportunités majeures soumises à condition

Ces promesses d'innovation au service des agricultures reposent sur :

- la disposition d'une grande quantité de données issues des exploitations,
- des outils d'analyse de ces données et des OAD suffisamment variés pour correspondre à sa stratégie d'exploitation : mode de production, marché, circuit de commercialisation.

=>Les données produites sur l'exploitation doivent être réunies sur des outils d'analyse fiables choisis par l'agriculteur => enjeu d'interopérabilité au sein de l'exploitation

=>L'innovation en matière d'OAD repose sur un partage de données au profit d'une innovation ouverte => enjeu de partage hors de l'exploitation



Quelques exemples :

- une plateforme d'épidémiosurveillance participative : quelle gouvernance et accès aux données ? Si doute de l'agriculteur sur l'utilisation faite de ses données (pression sur le prix, spéculation)... plus de plateforme.
- les données de pratiques culturales croisées avec d'autres sont très utiles. Mais si ces données sont utilisées par un assureur pour diminuer une indemnisation en invoquant une mauvaise pratique culturale, ces données ne seront pas partagées par les agriculteurs.

=>Maîtriser ces risques d'usage imprévu par l'agriculteur et à son détriment est ainsi une condition pour tirer les bénéfices du numérique en agriculture.



## Partager les données agricoles et alimentaires : créer la confiance en maîtrisant les risques associés

Le partage de des données de l'agriculteur en confiance est une condition du développement de toutes les opportunités du numérique.

=> Construire une vision largement partagée de la manière « honnête » de traiter et de partager les données agricoles, (interopérabilité entre les différents systèmes numériques utilisés par l'agriculteur...)

=> Développer des mécanismes concrets pour mettre en œuvre cette vision partagée et des outils de connaissance et de respect des conditions de partage acceptées par le producteur de la donnée.

